

Projet d'accueil



ASBL Home des Tout-Petits

Crèche « Les Lutins »

Rue de Tamines, 18

6224 Wanfercée-Baulet

Tel/Fax : 071/81.12.86

crecheleslutins@yahoo.fr

Agréée et subventionnée par l'ONE pour une capacité de 60 lits

Directrice : Mme VAN VOLXEM Nancy

Assistante sociale : Mme LEBRUN Anne

Infirmière : Mme STRIVET Jacqueline

Site internet : www.crecheleslutins.be

Le milieu d'accueil agréé s'engage à respecter le Code de Qualité tel que défini par l'Arrêté du 17 décembre 2003 du Gouvernement de la Communauté française

Il élabore un projet d'accueil conformément aux dispositions reprises à l'article 20 de l'arrêté précité et en délivre une copie aux personnes qui confient l'enfant, au moment de la demande d'inscription.

Ce projet d'accueil, élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative et la consultation des parents, comporte les différents éléments suivants :

1) Le type d'accueil organisé :

Nous sommes une crèche agréée et subventionnée par l'ONE pour une capacité de 60 lits.

2) Le Règlement d'Ordre Intérieur :

Celui-ci est annexé au présent projet d'accueil.

3) Le contexte institutionnel :

La crèche « Les Lutins » fait partie de l'ASBL « Home des tout-petits » regroupant également la garderie extrascolaire « Les Lutins » et le centre de vacances.

La présidence et la gestion courante de cette ASBL sont assurées par Monsieur Pierre NEVEN.

4) Le mode de fixation de la participation financière des parents :

Le milieu d'accueil respecte le calcul de la participation financière des parents imposé par le Gouvernement de la Communauté Française et explicitée dans le document annexé.

5) Le taux d'encadrement :

Chaque section est composée au minimum d'une puéricultrice pour 7 enfants présents dans la section.

6) Les choix méthodologiques et actions concrètes mis en œuvre par le milieu d'accueil ainsi que les qualifications de son personnel :

Nous vous proposons de découvrir ceux-ci en parcourant notre projet pédagogique qui suit.

Projet pédagogique : Des choix méthodologiques et des actions concrètes vers un projet de qualité

1. Présentation

La crèche « Les Lutins » fait partie de l'ASBL « Home des tout-petits » regroupant également l'accueil extrascolaire « Les Lutins » et le centre de vacances.

Tout milieu d'accueil agréé s'engage à respecter le Code de Qualité tel que défini par l'Arrêté du 17 décembre 2003 du Gouvernement de la Communauté française

Il élabore un projet d'accueil conformément aux dispositions reprises à l'article 20 de l'arrêté précité et en délivre une copie aux personnes qui confient l'enfant, au moment de la demande d'inscription.

A travers nos choix pédagogiques, nous nous efforçons d'améliorer notre qualité d'accueil en faisant évoluer notre projet pédagogique que nous vous présentons ci-dessous. Celui-ci se doit d'être le reflet d'une méthode de travail commune.

La crèche « Les Lutins » accueille les enfants de 0 à 3 ans quels que soit leur milieu familial et leurs origines. C'est une crèche agréée et subventionnée par l'ONE pour une capacité de 60 temps plein.

Notre équipe éducative est très attachée à l'idée d'accueillir chaque enfant dans un climat convivial, chaleureux et de confiance.

En effet, notre objectif prioritaire est de permettre à l'enfant de s'épanouir personnellement tant sur le plan cognitif, social, physique.

2. Notre choix pédagogique : la verticalité

Notre choix pédagogique s'est porté sur une organisation dite verticale, c'est-à-dire que les enfants intègrent un groupe à leur entrée en crèche et vont y rester jusqu'à leur départ à l'école. Un groupe d'enfants rassemble donc des âges différents (de 3 mois à 36 mois) et se doit d'avoir une organisation spatiale adaptée à ceux-ci.

Dans la mesure du possible, pour le bébé qui arrive en collectivité entre 3 et 5 mois, nous aimons privilégier un accueil dans un groupe de 6 enfants afin de leur laisser le temps de s'habituer à la collectivité tout en douceur.

Notre préoccupation s'est principalement concentrée sur le respect du rythme de l'enfant et c'est suite à nos observations, remises en question et réflexions que nous avons abouti à ce que sont nos groupes aujourd'hui.

La verticalité privilégie une stabilité relationnelle en permettant que celle-ci s'étende à toute la durée de l'accueil. Elle favorise la prise de repères et la continuité de l'accueil. Les puéricultrices connaissent l'organisation du groupe ainsi que le rythme de chaque enfant. Cela implique que les différences soient prises en considération dans le déroulement de la journée.

Chaque enfant évolue dans les différentes étapes de son développement au sein du même groupe, ce qui lui procure une stabilité rassurante. Les plus jeunes, en observant leurs aînés, apprennent de leurs observations et voient vers quoi ils tendent, alors que les plus grands perçoivent le chemin déjà parcouru à travers les activités qui leur sont accessibles et les actions dont ils sont déjà capables. Ils sont fiers de montrer leurs acquis aux plus jeunes et peuvent les aider à évoluer vers l'autonomie.

3. L'organisation spatiale des 4 sections

3.1 Le groupe des tout-petits

Quand les enfants arrivent entre 3 et 5 mois, il est important de pouvoir leur offrir un environnement sécurisant et un encadrement plus individualisé.

Ce groupe accueille 6 enfants qui rejoindront un des 3 groupes verticaux lorsque la diversification alimentaire est rôdée et que l'enfant montre des signes de besoin de plus d'espace et de plus de relations.

Dans cet espace, la liberté de mouvement est privilégiée. C'est pourquoi, les moments au sol sont privilégiés. Vous ne trouverez pas de parc ou de barrière faisant office de parc, vous ne trouverez pas de relax (sauf pour le temps de digestion des repas des enfants).

Divers tapis sont disposés et permettent aux enfants de développer leur psychomotricité. Des jeux sont placés dans la pièce incitant l'enfant à se mouvoir. Un espace cocoon permet à l'enfant de se blottir et de retrouver une sécurité et un espace plus individuel. Nous mettons également l'accent sur le développement sensoriel en plaçant des tapis de textures et des espaces à matières.

Le passage du groupe des tout-petits à un groupe en verticalité

Le changement de section sera réfléchi en fonction de l'évolution, des acquisitions et des besoins de chacun. Il fait l'objet d'une concertation dans laquelle les puéricultrices partagent leurs connaissances de l'enfant.

Les parents sont informés du changement de groupe au minimum une semaine avant celui-ci. Ils sont invités à aller prendre contact dans la nouvelle section avec, s'ils le désirent, une « ancienne » puéricultrice et faire connaissance avec la nouvelle équipe et les nouvelles pratiques de la future section. Ils pourront échanger avec le personnel et l'informer des petites habitudes de leur enfant. Le changement de section se fait alors en début de semaine.

3.2 Les 3 groupes verticaux

Ces 3 groupes accueillent des enfants entre 3 mois et 36 mois. Certains enfants arrivent un peu plus tard puisqu'ils sont d'abord accueillis dans la section « tout-petits ».

De manière générale, les 3 sections sont organisées selon un même principe.

Chacune d'entre elles possède un espace vestiaire situé en dehors de la pièce de vie et donnant directement sur la section.

C'est dans cette zone que le parent est invité à prendre le temps de retirer manteau, bonnet, écharpe,... à son enfant et qu'il pourra dire au revoir à celui-ci. C'est également dans cette zone qu'il pourra retrouver son enfant et le préparer pour rentrer à la maison.

Chaque section possède également un espace change où l'enfant pourra être changé, où il apprivoisera également l'utilisation de petites toilettes adaptées à son âge et recevra tous les soins d'hygiène dont il a besoin.

Une ou plusieurs chambres sont également adossées aux différentes sections. Les enfants y seront répartis suivant leur âge et leur sommeil.

L'aménagement de l'espace de vie des sections est réfléchi de manière à répondre le plus possible aux besoins des enfants qui y séjournent. C'est pourquoi, une priorité est mise à la liberté de mouvement et au développement de l'autonomie de l'enfant.

Nous les avons aménagées sous forme de zones ou coins thématiques. Vous y trouverez entre autre un espace psychomoteur, un espace repas, un espace jeux symboliques, un espace lecture, un espace cocoon, un espace manipulation et bien d'autres encore. Toutes ces zones sont délimitées par des étagères basses pour assurer, à tout moment, une vision globale de la section et permettre à l'enfant de constamment voir la puéricultrice.

Chaque section dispose également d'un espace extérieur nous permettant de prendre l'air aussi souvent que possible.

4. L'arrivée en crèche : la familiarisation

Les premiers contacts avec la crèche se font par téléphone. La visite et la présentation du projet d'accueil se font au cours d'une soirée d'information commune organisée une fois par trimestre avec le personnel.

Après la naissance de l'enfant et, avant son entrée à la crèche, l'assistante sociale prévoit un rdv pour rencontrer les parents et organiser avec eux l'arrivée de leur enfant à la crèche (horaire, date de l'entrée, papiers à remplir et à fournir...). La période de familiarisation est organisée à ce moment-là également.



Cette période est très importante tant pour l'enfant que pour les parents et les puéricultrices. Sa durée peut varier d'un enfant à l'autre, elle est en général d'une

semaine et est incontournable. Elle permet de prendre le temps de déposer son enfant les premiers jours, de faire davantage connaissance avec l'équipe des puéricultrices, de prendre des habitudes, etc.

6

L'objectif est aussi qu'il puisse prendre un rythme au niveau sommeil, diversification alimentaire, séparations et retrouvailles avec ses parents dans un environnement individualisé et prévenant.

En général, l'enfant vient la première fois passer un peu de temps avec un parent, à un moment convenu au préalable, afin de faire connaissance avec les puéricultrices de son groupe. Celles-ci s'intéressent aux habitudes du petit nouveau sur différents points (alimentation, sommeil, éveil, famille, etc). Les habitudes du milieu d'accueil sont également expliquées ainsi que les présentations avec le personnel.

Tant l'équipe médico-sociale que les puéricultrices sont attentives aux informations communiquées par les parents concernant l'enfant qui arrive à la crèche. A travers ces échanges, une relation de confiance va se tisser entre parents et professionnels, confiance dont va s'imprégner votre enfant pour s'habituer au milieu d'accueil.

Le lendemain, l'enfant reste une première fois sans ses parents pendant une heure, ensuite, il vient deux jours de suite durant 2h. A ce stade, on évite

encore un temps de repas, qui est un moment plus mouvementé en crèche. Enfin, il est prévu que l'enfant reste une matinée (de 9h30 à 12h30). Cette familiarisation n'est pas facturée et il arrive que les grands-parents y participent si les deux parents sont déjà pris par leurs obligations professionnelles. Nous insistons cependant pour que l'un des parents puisse se libérer au moins une fois sur la semaine et de préférence lors de la première rencontre.

5. La vie au quotidien à la crèche « Les Lutins »

La vie à la crèche est rythmée par certains rituels qui permettent à l'enfant d'anticiper ce qui se passe après, ce qui est source de repères et de sécurité pour lui.

5.1. La transmission des informations

5.1.1. L'accueil et le retour : prendre son temps !



Il est important de prévoir le temps nécessaire pour pouvoir confier votre enfant sans stress et que celui-ci puisse vivre quotidiennement la transition parents-puéricultrices dans les meilleures conditions.

A cet effet, une zone d'accueil-vestiaire est prévue dans chaque section. Dans les quatre groupes, une table à langer est réservée aux parents qui sont invités à déshabiller leur enfant (manteau, bonnet, ...) avant de se dire au revoir et à le préparer lors des retrouvailles en fin de journée.

Les enfants sont accueillis chacun à leur tour afin que les parents puissent nous transmettre toutes les informations utiles au bon déroulement de la journée.

Les parents ont besoin de temps pour exprimer une inquiétude à propos de leur enfant ou événements de la vie familiale, les puéricultrices ont besoin de savoir s'il a bien dormi, s'il est de bonne ou de mauvaise humeur, etc. L'enfant sera rassuré par un passage harmonieux d'une personne à l'autre. L'arrivée de tous avant 9h30 permet aux puéricultrices de se consacrer ensuite à leur groupe sans devoir s'interrompre pour un nouvel arrivant. Pour faciliter cette

organisation, nous demandons aux parents de respecter les horaires prévus ou de nous prévenir en cas de changement.

La crèche fermant à 18h30, nous vous demandons d'arriver au moins 10 minutes avant la fermeture afin que la puéricultrice puisse vous expliquer la journée de votre enfant dans de bonnes conditions.

5.1.2. Le carnet de liaison

C'est un outil accompagnant tous les jours l'enfant et partagé par les puéricultrices et les parents. Il sert de lien entre la famille et la crèche au service de sa santé et du bien-être de l'enfant : heure du biberon, prise de médicament, température, ou autre. Il est très important afin de communiquer efficacement au bénéfice de l'enfant et sert également à la transmission d'informations au sein des équipes.

Ce carnet est aussi être un souvenir du quotidien de votre enfant à la crèche dans lequel sont notés les petites anecdotes de la journée, les progrès et exploits de notre enfant.

5.1.3. La fiche individuelle

Dans le souci d'une bonne transmission des informations concernant chaque enfant, les puéricultrices complètent une fiche individuelle à partir de la feuille d'identité remplie par les parents. Les nouvelles informations sont ajoutées au fur et à mesure (changement de lait, allergies, arrivée d'un petit frère ou d'une sœur...). Cette fiche est un véritable outil évolutif au service de l'enfant et d'un accueil de qualité.

5.2. Le besoin de sécurité

5.2.1. La tétine et le doudou

Le doudou de votre enfant est son meilleur confident, le lien avec la maison (objet de transition). C'est pourquoi, il a tout son sens dans son quotidien à la crèche. Un espace à hauteur des enfants est prévu pour le déposer quand il n'en a pas besoin et il pourra le reprendre à chaque fois qu'il le souhaite. Si toutefois, votre enfant ne possède pas de doudou, nous vous demandons pour les premiers jours de prévoir un objet vous appartenant (t-shirt,



foulard, écharpes...) qui permettra à l'enfant d'avoir un repère sécurisant.

Si l'enfant en a l'habitude, pour des raisons de facilités (oubli, perte, etc.), une tétine sera prévue et restera à la crèche.

Au départ, la tétine répond à un besoin de succion, ensuite, chez certains enfants, elle sécurise, apaise et favorise la détente. Si l'enfant en a l'habitude, elle va l'aider dans les moments de séparation, au même titre que son doudou. Elle ne doit certainement pas être une réponse systématique aux pleurs, colères ou chagrin. Elle ne remplace en effet pas les bras, les câlins, les paroles douces de l'adulte. Lorsqu'un enfant a fort investi la tétine, lui supprimer du jour au lendemain serait très dur pour lui. En l'accompagnant et en lui proposant de la déposer pour certaines activités ou pour se faire bien comprendre quand il parle, l'enfant va gérer lui-même sa tétine et peu à peu s'en détacher.

5.2.2. L'album photo

Il est également demandé aux parents de prévoir un petit album photos avec quelques photos de l'enfant, en leur compagnie, les frères et sœurs, dans son environnement habituel ou en vacances, avec les grands-parents ou parrain, marraine, avec son animal de compagnie, etc...

Cela permet à chacun de « raconter » sa famille, de créer des liens entre crèche et maison et dans certains cas de faciliter la familiarisation de l'enfant dans son nouveau groupe. Il est évolutif et pourra être remis à jour à n'importe quel moment de son accueil.

5.2.3. Le panneau du personnel présent

Afin que les parents et les enfants soient bien informés sur la présence des puéricultrices au quotidien, un panneau est installé à l'entrée de chaque section affichant les photos de celles qui encadreront les enfants pendant la journée.

5.3. Le sommeil

En fonction des informations données par les parents et en fonction de leurs observations, les puéricultrices sont attentives aux signes de fatigue de chaque enfant. En respectant ses besoins pour s'endormir et en trouvant l'endroit où il se sent le mieux, nous accordons une grande importance au respect du sommeil de l'enfant.

Pour des raisons de confort et de sécurité, les parents prévoient un sac de couchage qui restera à la crèche et sera rendu régulièrement pour être lavé. Pour les plus grands, c'est une couverture et un coussin qui seront apportés par les parents à la demande du personnel.



Les enfants peuvent se reposer dans un espace prévu à cet effet, meublé de lits correspondants aux différents stades de développement des enfants. Chaque enfant a son lit personnel ; les draps sont changés par nos soins une fois par semaine.

Afin de respecter le calme propice au repos des enfants, nous demandons aux parents qui viennent chercher leur enfant en mi-journée, de venir entre 12h et 12h30.

10

Toutes les puéricultrices se joignent à la mise au lit et apportent une présence rassurante et individualisée quand nécessaire jusqu'à l'endormissement. En fonction des locaux et de l'âge des enfants, la surveillance est adaptée et se fait soit par l'utilisation de baby phone, soit via les hublots, soit par la présence d'une puéricultrice auprès des enfants.

Lorsqu'un enfant est éveillé, il pourra se lever et rejoindre la pièce de vie afin de ne pas perturber le sommeil des enfants qui dorment encore.

5.4. Les animations

Une journée à la crèche est remplie d'activités libres et proposées, en grands ou petits groupes.

Des jeux libres accompagnent le temps des arrivées progressives des enfants et des échanges avec les parents.

Vient ensuite le moment du rituel d'accueil, l'occasion de se dire bonjour et de voir qui est présent pour la journée. Moment également pour entonner une série de chansons et jeux de doigts. Il est important pour l'enfant d'y participer.

Les plus grands, souvent tentés, participent, alors que les bébés présents écoutent et observent ce qui se passe autour d'eux. L'espace est prévu de manière à ce que chacun évolue à son rythme.



Dès sa naissance, le bébé commence à apprendre beaucoup de choses, il découvre l'environnement qui l'entoure. Nous souhaitons permettre à l'enfant de se sentir bien en collectivité, de se développer dans un milieu sécurisant. Une tenue souple et confortable lui permettra de se mouvoir facilement. Pieds nus, l'enfant expérimente de nouvelles sensations et renforce sa musculature plantaire. Pour protéger ses petits pieds du froid, il existe des chaussons antidérapants.

L'équipe des puéricultrices est sensibilisée à la notion de la « puéricultrice phare », celle-ci éclaire les enfants par un regard posé et tranquille sur eux, sans intervenir dans leurs jeux tant que cela n'est pas nécessaire. Elle adopte une position stratégique dans la section, qui lui permet d'être toujours visible et proche de l'enfant, afin que celui-ci se sente en sécurité.

11

Les activités de manipulations et de découvertes prennent une place importante dans les activités proposées aux enfants. Les puéricultrices prévoient des moments de lecture et un partenariat est prévu avec la bibliothèque communale.

Les tables et les chaises sont adaptées à la taille des enfants. Ces tables permettent aux enfants de jouer aussi bien au sol qu'avec un support table.

L'enfant découvre les autres et apprend à partager les jeux et les moments de la vie quotidienne. Il apprend à respecter les autres enfants, les adultes et son environnement.

L'espace est régulièrement réorganisé suivant le nombre d'enfants et les activités prévues en fonction des saisons et événements tels que : les anniversaires, les départs de copains vers l'école, par exemple, ou encore fêter halloween...

Nous disposons également d'espaces extérieurs (vers le jardin et sur la terrasse au 1^{er} étage) utilisés par tous les temps. A cet effet, nous demandons aux parents de prévoir chaussures et vêtements de rechange adaptés à la météo. Les couloirs peuvent occasionnellement se transformer en espaces de jeux pour les plus grands.

La journée se termine en général en plus petits groupes avec les enfants qui restent plus tard, des jeux rendus possibles par un plus petit nombre sont alors proposés.

6. L'alimentation à la crèche

6.1. Une alimentation saine à la crèche

La crèche accorde une grande importance à l'alimentation de l'enfant. Chaque semaine, les menus sont établis et affichés par l'infirmière en fonction des directives de l'ONE et des formations régulièrement suivies. L'accent sera mis sur l'importance de bonnes habitudes alimentaires, en privilégiant les fruits et les légumes. Les menus sont équilibrés, variés et adaptés en fonction de l'âge, des particularités de chacun (allergies, choix philosophiques...) et des saisons. Un plat végétarien est régulièrement au menu.



Lorsque nous le pouvons, nous utilisons des légumes frais. Les autres jours, il s'agit de légumes et de viande surgelés qui garantissent une conservation des vitamines et minéraux. Les pommes de terre nous sont livrées par un agriculteur. Le mardi et le jeudi, le marchand de fruits et légumes nous apporte notre commande nécessaire à la préparation des repas. Le matin, et ce jusqu'à 8h30, votre enfant a la possibilité de manger une tartine et boire du lait ou de l'eau en fonction de ses envies (et allergies). En ce qui concerne les goûters, nous insistons sur leur variété: présence des fruits tous les jours, produits laitiers, féculents.



L'eau tient une place importante dans le quotidien des enfants, elle leur sera proposée au gobelet dès le début de la diversification alimentaire et toujours mise à leur disposition pour les plus grands. Cette habitude sera renforcée en cas de fortes chaleurs, fièvres et diarrhées.

Le respect du rythme de l'enfant étant notre mot d'ordre, nous suivons les signes de fatigue et de faim des enfants. Le goûter sera donc proposé après le réveil de l'enfant et ne sera peut-être pas donné avant l'arrivée des parents pour les grands dormeurs.

6.2. Les biberons et l'allaitement maternel

Le lait est et reste l'aliment essentiel durant la première année de vie. C'est pourquoi, les biberons sont donnés en fonction des besoins de l'enfant, les puéricultrices ayant pris connaissance de l'heure du repas précédent. Celles-ci sont également attentives au confort de l'enfant avant de démarrer le repas : linge propre, nez dégagé si besoin, position agréable...

Les mamans qui allaitent peuvent apporter la quantité de lait tiré en suffisance et dans les conditions de conservation adéquates.

Nous demandons cependant la collaboration des parents pour préparer le passage au biberon même s'il contient du lait maternel. En effet, le bébé a besoin d'un temps d'adaptation vu la différence de succion avec l'allaitement. Ce changement est difficile quand il est couplé avec l'entrée en crèche. Il est indispensable de commencer à donner le biberon plusieurs jours avant l'entrée en crèche et ce, de manière régulière.

Durant l'accueil du matin, de 6h30 à 8h, si l'enfant a l'habitude de prendre un biberon, nous demandons aux parents de lui donner avant l'arrivée en crèche. En effet, seule en section, la puéricultrice ne peut accueillir un enfant et donner un biberon en même temps.

6.3. La diversification alimentaire

La diversification alimentaire est une étape qui nécessite du temps, de la patience et demande beaucoup d'énergie à l'enfant (nouvelle texture, nouveaux goûts, cuillère). D'où notre volonté de respecter son rythme et de lui proposer un complément de lait quand il en a besoin.

Les repas des bébés sont composés de légumes mixés (fenouil, carottes, poireaux, courgettes...), de pomme-de-terre. Par la suite, vient le tour de la viande, du poisson et des œufs. Ce moment doit être un instant privilégié entre la puéricultrice et l'enfant. A la fin du repas, un gobelet d'eau lui sera proposé, dans un premier temps, juste pour y tremper les lèvres et petit à petit

pour apprendre à boire de cette manière. Le goûter est composé de fruits sous forme de panade ou de compote.

6.4. Du plaisir et de l'autonomie

Lors du repas, la convivialité et l'individualisation sont privilégiées. Pour cette raison, les enfants ne mangent pas tous en même temps. Ils sont répartis en petits groupes et prennent leur repas en fonction de l'heure de leur dernier repas et des signes de faim repérés par la puéricultrice. Par sa présence, celle-ci permet que le repas soit un moment à la fois de relation et de découverte. Elle est attentive à chaque enfant en particulier mais aussi au bien-être du groupe en respectant le rythme de l'enfant et en encourageant progressivement l'autonomie de celui-ci. Chaque section dispose d'un espace aménagé pour les repas. Le matériel est adapté à la taille des enfants, ce qui permet aux enfants de voir ce qu'il y a dans leur assiette et d'essayer de prendre seul leur cuillère.



7. *Le change, l'hygiène et le petit pot !*

14

Le change est un moment particulier qui allie les soins corporels à une relation privilégiée entre l'enfant et la puéricultrice. Celle-ci agit avec douceur tout en faisant appel à la participation de l'enfant quel que soit son âge. Elle lui explique ses actions, se montre rassurante.

Toutes les sections disposent d'une zone de change où les enfants peuvent recevoir les soins adéquats (changement du linge, soins du visage, «débarbouillage» après le repas...). Ces espaces sont équipés de coussins à langer, de réserves de langes à portée de mains des puéricultrices, des essuies et gants de toilette de chaque enfant (pas d'utilisation de lingette), de solutions antibactériennes utilisées selon les nécessités pour le plan de change et les petits pots, ainsi que d'essuies en papier à usage unique pour le personnel.

Une attention particulière est donnée à l'hygiène et donc, tous ces lieux sont régulièrement nettoyés à l'eau et désinfectés.



Le petit pot est proposé aux enfants qui le souhaitent pour acquérir petit à petit la propreté. Le passage aux toilettes est un rituel quotidien. Les plus petits, par imitation des plus grands, jouent le jeu de s'asseoir sur un petit pot même si celui-ci reste vide jusqu'au jour où le résultat est une satisfaction et que l'enfant se rend compte qu'il est capable de faire comme les grands. Il est indispensable que l'enfant soit prêt et son rythme sera respecté en lien avec sa maturation physique et psychique.

Les puéricultrices veillent à faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de se moucher, de se laver les mains, d'enlever les chaussures avant d'aller se coucher pour la sieste... Après des activités telles que de la peinture, le passage aux toilettes, les enfants découvrent le plaisir de se laver les mains dans un évier adapté à leur taille quand l'infrastructure le permet. Une multitude de petites choses qui font que l'enfant va devenir autonome

8. Les journées exceptionnelles

15

Une fois par mois, un goûter plus festif est organisé pour fêter les enfants qui ont leur anniversaire ce mois-là et marquer le départ de ceux qui partent à l'école.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent apporter un élément qui contribuera à la fête : ballons, chapeaux, serviettes colorées, musique, etc.

Dans le courant du mois de décembre, nous proposons aux parents un goûter sous le mode d'une auberge espagnole. C'est l'occasion d'y découvrir la diversité de nos familles, de se rencontrer dans une autre ambiance et de présenter des photos des enfants prises à la crèche.

Autre moment de rencontre, en général au printemps, un repas est organisé par le personnel autour d'autres événements comme par exemple une brocante, un marché aux fleurs, des activités pour enfants.

Ces deux moments sont organisés dans le but de se retrouver dans un esprit de convivialité. Nous estimons qu'ils participent à une relation harmonieuse.

10. L'équipe éducative de la crèche « Les Lutins »

L'équipe éducative de la crèche se compose d'un personnel où toutes les classes d'âges sont représentées, ce « mélange de générations » permet un échange de vécus entre les plus anciennes et les apprentissages des nouvelles.

Dans le cadre de l'obtention d'un agrément, le personnel doit suivre régulièrement l'une ou l'autre formation choisie en fonction des besoins de chacune mais aussi des besoins ou des difficultés rencontrés par l'équipe.

Ces formations font ensuite l'objet d'une discussion en section mais également avec l'ensemble des puéricultrices.

L'équipe psycho médico-sociale se compose d'une directrice (institutrice maternelle), d'une infirmière et d'une assistante sociale. Leurs rôles sont multiples, complémentaires et elles travaillent en concertation notamment pour la gestion des inscriptions, les tâches pédagogiques et administratives, le recrutement. Elles sont les garantes du respect du projet d'accueil et veillent conjointement à une bonne communication entre les différents acteurs en gardant l'enfant au centre de leurs préoccupations. Dans ce but, elles organisent des réunions d'équipes du personnel.

La directrice (Nancy Van Volxem) veille au bon fonctionnement de la crèche :

- Gestion du personnel,
- Planification des horaires,
- Surveillance des activités,
- Contacts avec les instances officielles (ONE, FOREM, ...),
- Gestion et surveillance de l'entretien des locaux.
- Elle participe régulièrement à des réunions de réseau à l'extérieur de la crèche.
- Suivi de formation du personnel



L'infirmière (Jacqueline Strivet) assume la surveillance et la prévention médicale :



- Organisation des examens et dossiers médicaux,
- Mise en application des principes d'hygiène générale,
- Elaboration des menus en regard des repères de l'ONE.
- Relation entre le médecin et les parents, elle organise les consultations en collaboration avec un médecin, le docteur Heijmans,
- Respect des règles d'éviction des enfants de la crèche,
- Contrôle et gestion de la pharmacie...
- Administrer les traitements prescrits par le médecin traitant ou le pédiatre de l'enfant (aérosols, gouttes nasales,) en collaboration avec les puéricultrices ;
- Elle assure aussi la fonction d'agent de prévention.
- Elle organise l'arrivée des stagiaires, leur suivi.

L'assistante sociale (Anne Lebrun) est responsable de l'accueil et du suivi des familles :

- Gestion de la liste d'attente et demandes d'inscriptions ;
- Visite à domicile avant l'entrée à la crèche pour fournir à la famille tous les renseignements nécessaires à une bonne intégration ;
- Organiser la période de familiarisation ;
- Déterminer la participation financière des parents et assurer le suivi des dossiers ;
- Tenir le registre des présences à jour ;
- Assurer le suivi des familles fragilisées;
- Etablir un accord d'échelonnement de paiement avec les familles en difficultés, en concertation avec la direction ;



Le médecin ONE (Dr Heijmans) : assure une consultation préventive environ tous les 15 jours, selon laquelle vous recevrez un avis et de bons conseils. A la demande des parents, le médecin peut administrer les vaccins éventuels aux enfants. Dans ce cas, une autorisation de vaccination est signée par les parents en début d'accueil.

Les puéricultrices : sont responsables de l'encadrement des enfants tout au long de leur journée à la crèche. Elles ont la formation de puéricultrice et étendent leurs connaissances en suivant des modules de formations continues et obligatoire dans des domaines très divers en lien direct avec l'enfance.

Les puéricultrices ont un grand rôle d'observation de l'enfant. Ces observations leur permettront d'adapter leurs interventions en fonction des besoins et acquis de chacun des enfants.

Elles veillent au bon développement de l'enfant tant psychomoteur qu'affectif et intellectuel en proposant des animations adéquates.

Les cuisinières et les techniciennes de surface : qui effectuent leur travail en respectant les normes liées à la collectivité.

Les stagiaires : En collaboration avec l'école Ste Anne principalement, nous accueillons et encadrons régulièrement des stagiaires en puériculture. Celles-ci sont informées de notre projet d'accueil et abordent les enfants progressivement. Notre volonté est de nous investir dans la formation de futures puéricultrices et de leur faire découvrir la réalité du métier.

11. Les réunions d'équipe

L'organisation de réunions d'équipe ainsi que la mise en place de journées pédagogiques permettent à chacun de pouvoir s'exprimer sur des sujets qui nous préoccupent, d'avoir un moment de réflexion sur ce qui se vit dans le groupe et sur les pratiques professionnelles. Dans chaque section, une réunion est planifiée une fois par mois.

Elles nous permettent de concrétiser des changements et de faire évoluer notre projet pédagogique. C'est également le moment de s'arrêter sur chaque enfant individuellement, de mettre en commun nos observations.

Ces réunions sont aussi le lieu et le moment pour prendre du temps et réfléchir aux conditions de travail du personnel et aux divers aménagements que nous pourrions mettre en place.



Deux journées pédagogiques par an nous permettent d'approfondir des questions choisies. Les parents en sont avertis dès que possible.

A travers ces quelques pages, vous avez pu découvrir quels sont nos grands principes méthodologiques et leurs raisons d'être.

Nous souhaitons rester dans une démarche de remise en question et d'évolution constantes de nos pratiques professionnelles, gardant au centre de nos préoccupations l'intérêt de l'enfant.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et sommes ouverts à toutes suggestions de votre part.

L'équipe éducative de la crèche « Les Lutins »